

URT

le Bulletin
Municipal



NOVEMBRE 2017 • NUMÉRO 33

Le Mot du Maire



Chères urtoises,
chers urtois,

Vous allez constater que le contenu du présent bulletin municipal atteste de l'intensité de l'actualité communale. La diversité des événements donne une idée précise de la vitalité de notre village, avec l'implication de ses différents acteurs.

Le Centre de Secours, structure de protection et de sauvegarde fortement implantée dans notre village, vient de connaître un changement au niveau de sa direction. Ainsi, le lieutenant Thierry Belestin devient le nouveau chef de centre. Je lui adresse mes chaleureuses félicitations et la pleine réussite de sa mission. Il succède ainsi au commandant Jean Marc Etchebarne, que je félicite également pour sa récente promotion. Je lui adresse mes remerciements pour le travail effectué, pour les responsabilités assumées et pour sa disponibilité de tous les instants.

Le chauffeur de la société de transports scolaires se plaint fréquemment d'être contraint de se garer au milieu de la rue de Gascogne, faute de place sur l'aire de stationnement spécialement aménagée devant la médiathèque. Les élèves n'ont pas d'autre choix que de descendre au milieu de la rue, en s'exposant à un risque d'accident.

Je rappelle que cet emplacement, indiqué par un zébra et muni d'un panneau de stationnement interdit avec enlèvement du véhicule, est exclusivement réservé aux véhicules de transports scolaires et du centre de loisirs.

Afin d'améliorer le confort des élèves urtois, un abribus est en cours d'installation dans le quartier du Baron. Afin de sécuriser davantage le cheminement, un trottoir devrait être réalisé dans les semaines à venir, après acceptation de cession, par un propriétaire riverain, d'une bande de terrain de 50 mètres de long sur 3 mètres de large.

La fin de l'année approche et avec elle les réjouissances liées à ses fêtes. Je souhaite que vous puissiez profiter au maximum de ces moments privilégiés, en vous adresser mes très cordiales salutations.

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Robert LATAILLADE, Maire d'Urt

Passation de pouvoir...



...Au centre de secours et d'incendie

Le vendredi 6 octobre, le centre de secours et d'incendie d'Urt a vécu une passation de pouvoir.

Nommé le 1^{er} octobre 2017, le commandant Jean Marc Etchebarne est promu à la Délégation Territoriale pour la mission de délégué de la prospective et du développement du volontariat poste qu'il occupait en doublon depuis 2010. Le service face à la baisse des effectifs et aux problèmes de disponibilité journalière des volontaires a décidé de renforcer l'aide aux centres de secours du groupement ouest (14 centres) en nommant un officier supérieur sur chaque groupement, 3 dans le 64. Affecté au centre de secours d'Anglet, il est rattaché directement au colonel chef de groupement. Entré à urt le 1^{er} juillet 1993 (après 2 ans de volontariat en gironde), il est co-fondateur de l'école des jeunes sapeurs-pompiers et formateur pendant 20 ans dont 10 ans comme président.

Son successeur est le lieutenant Thierry Belestin, nommé à Urt depuis 2014.

Sommaire

- **Edito / Passation...** > page 1
- **l'Actu** > page 2 / 3
- **Urt pratique** > page 4

Mairie d'Urt / 05 59 56 20 33

Courriel : contact@urt.fr

Rédaction / Commission communication de la Mairie d'Urt

Directeur de la rédaction / Robert Lataillade

Réalisation / Imprimerie Iriart • Bardos



■ l'Accueil de loisirs

A l'accueil de loisirs, à toute heure,

C'est la découverte, la bonne humeur.

Chaque enfant peut y partager,

Une multitude d'activités.

En jeux, sorties ou séjours,

Il y en a pour tous les jours.

Liberté de jouer et de créer,

De rêver, de rire et s'amuser.

Ensemble, tous ces moments,

Laissent des souvenirs longtemps.

On s'y retrouve entre amis,

Ici, petits et grands sont réunis.

Seulement les bonnes choses ont une fin,

Il faut reprendre, de l'école, le chemin.

Rendez-vous aux prochaines vacances,

Surprise ! Nouveautés, quelle chance !



**L'accueil de loisirs d'Urt est ouvert pendant les vacances scolaires
excepté celles de Noël et tous les mercredis après-midi en période scolaire.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la directrice Mme Sylvie ROCHELLE :

- par téléphone au 05 59 56 23 65 ou 06 78 26 91 52 ;

- par mail à loisirs-urt@wanadoo.fr ;

- par voie postale à ACCUEIL DE LOISIRS, Place du Marché, 64240 Urt

- par courrier déposé directement dans la boîte aux lettres de l'Accueil de loisirs située à l'entrée de l'école.

■ L'école Francis Jammes à l'heure du numérique

Comme elle s'y était engagée, la municipalité a lancé un plan d'équipement numérique pluriannuel au sein de notre école publique.

Cette année, trois classes élémentaires ont été équipées d'un tableau avec VPI (vidéoprojecteur interactif) et une dizaine d'ordinateurs portables sont venus compléter et renouveler le parc informatique de l'ensemble des classes.

Parallèlement, les professeurs bénéficieront de formations au numérique afin d'utiliser au mieux ces équipements dans leur pratique pédagogique quotidienne.

Enfin, nous remercions les employés municipaux pour la fabrication de « meubles informatiques » sur mesure en bois massif pour chaque classe équipée en VPI.



Photos : classe de
Madame Etchart

■ Exposition à la médiathèque

La médiathèque fêtera bientôt sa première année d'ouverture avec une fréquentation toujours croissante.

Plus qu'un espace de prêt, elle se veut carrefour culturel où se mêlent expositions, animations, rencontre d'artistes et d'auteurs.

Après l'accueil des œuvres du peintre Pierre Calvet cet été, conjointement à divers lieux d'exposition dans le village et sous la houlette de Henri Leichtenaur, elle met à l'honneur un artiste de la commune : Philippe Doat, arboriplasticien, qui expose une partie de ses créations à partir de cet automne. L'arboriplastie consiste à « redonner vie » à des arbres, racines, branches abandonnées.

Prochainement des lectures seront proposées pour jeune public ainsi que pour les adultes.

Retrouvez notre programmation sur mediathèque@urt.fr



Exposition de Pierre Calvet (peinture) et de Philippe Doat (sculpture bois)

■ Marché nocturne du 3 août dernier... "Un grand cru !"

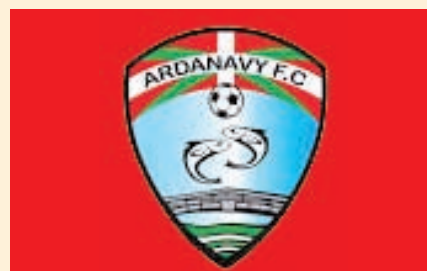
Le marché nocturne du 3 août dernier s'est déroulé sous une météo beaucoup plus clémente qu'en 2016, une participation record d'exposants et une fréquentation sans précédent. Tout était là pour une soirée des plus conviviales où les gourmets ont pu se régaler avec les assiettes proposées qui étaient très variées, mais les chalands ont pu également apprécier le savoir faire des artisans. Rendez-vous en 2018 pour une nouvelle édition ensoleillée.

■ Ardanavy Football Club

Le 15 octobre 2017 l'ARDANAVY FOOTBALL CLUB a présenté ses équipes

LES ÉDUCATEURS 2017 / 2018 :

- U6/U7 = Sébastien PERRIER
- U8 /U 9 = Sylvain BLANQUI
- U10 /U11 = JC AMORENA, Dimitri BELLEVERGUE
- U12/U13 = Valentin YANCI, Florent GARCIA
- U14/U15 = Jean REYTEROU, Michel DE ALMEIDA
- U16/U17 = Régis CASTILLON et Hervé LABARTA
- Féminines = Régis CASTILLON
- Séniors = ROBERTO DA ROCHA ALVES



■ Le Forum des Associations

Temps fort de la rentrée, le forum des associations organisé par la commission sport et vie associative de la municipalité a accueilli cette année encore de très nombreux visiteurs le samedi 2 septembre, à l'espace Jean Castaings.

Les familles ont pu découvrir la diversité des activités proposées par les dynamiques associations urtoises, dans des domaines variés comme la musique, le sport, la jeunesse... Ce fut l'occasion d'y rencontrer les présidents et les bénévoles, d'y glaner des renseignements ou de faire les inscriptions pour les enfants comme les adultes.

Diverses animations et démonstrations sportives présentées par les bénévoles et les adhérents ont ponctué la matinée.

La manifestation s'est achevée par un discours de M. le maire remerciant les engagements individuels contribuant collectivement au dynamisme du village. Le verre de l'amitié clôturant la matinée fut l'occasion d'échanger et de faire connaissance.

■ Réduction des déchets

À URT, donner ce n'est pas jeter !

Du 18 au 26 novembre prochain, c'est la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD). L'objectif de cette semaine est de sensibiliser tout un chacun à **la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien** aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

La prévention des déchets c'est donc agir pour ne pas produire les déchets **en consommant mieux** (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), **en produisant mieux** (production de produits éco-conçus), **en prolongeant la durée de vie** des produits (réparation et don) et **en jetant moins** (compost par exemple) !

Tout le monde peut agir !

Comme chaque année, le réseau des Ambassadeurs du tri du Syndicat Bil Ta Garbi se mobilise durant toute la semaine et met en place, sur tout le territoire, en différents endroits, des espaces éphémères de gratuité...

Ces espaces permettent de donner et/ou de prendre gratuitement des objets plutôt que de les jeter alors qu'ils peuvent encore servir...

ALORS, FAITES UN DON ! À la Médiathèque d'Urt, du **18 au 26 novembre** prochain, vous pourrez déposer de petits objets dont vous ne vous servez plus mais qui sont encore en bon état.

Et si par hasard vous trouvez quelque chose qui vous intéresse vous pourrez le récupérer et le faire vivre chez vous aussi longtemps que vous voudrez !



Dernière minute !

Cette année encore, les crèches de Noël vont enchanter notre village. Tous les Urtois peuvent participer à cette tradition : les crèches doivent être placées sur les espaces privés et visibles depuis la rue. N'oubliez pas d'informer l'Office de Tourisme qui proposera aux passants un parcours enchanteur.

■ L'instant gascon

L'arreproèr (le proverbe)
Nadau au só, Pascas au tison.
Noël au balcon, Pâques au tison.

Toponymie du village
 Chemin de Lahargue *Chemin de la forge.*

■ Cimetière

A destination des titulaires d'une concession dans le cimetière

Objet : *Obligation d'entretien des concessions dans le cimetière*

Il est rappelé que tout titulaire d'une concession dans le cimetière a l'obligation de l'entretenir.

A défaut d'entretien, la procédure d'abandon de concession sera mise en place. Cette procédure, menée à son terme, aboutira à la reprise de la concession par la Commune.

l'Agenda

NOVEMBRE

- 11 novembre **Commémoration Armistice 1914**
Anciens combattants / Municipalité - Monument aux Morts

- 17 novembre **19H00 - Lectures pour les adultes**
Commission Culture de la Municipalité - Médiathèque

- 18 novembre **15H30 - Lectures pour les enfants**
Commission Culture de la Municipalité - Médiathèque

- 18 novembre **Vente de tartes aux pommes**
AUPE - Salle Jean Castaings

- 25 novembre **Banque Alimentaire**
CCAS

- 29 novembre **14H30 - Spectacle de magie et gouter de Noël**
offert aux enfants de la commune
Municipalité - Salle Jean Castaings

DÉCEMBRE

- 1^{er} et 2 décembre **Téléthon Radio**
Club urtois - Associations urtoises - Village

- 5 décembre **Hommage aux Morts en Afrique du Nord**
Anciens combattants / Municipalité - Monument aux Morts

JANVIER 2018

- 18 janvier **20H30 - Spectacle Thom Trondel**
Commission Culture de la Municipalité - Salle Jean Castaings

